



MACHEFERT

GROUP

Paris, le 29 juin 2023,

Après un début d'année en forte progression par rapport à l'exercice 2022, une nouvelle période d'observation de 6 mois prenant fin le 27 décembre 2023 a été octroyée par le Tribunal de commerce de Paris le 27 juin dernier, dans le cadre d'une conversion en redressement judiciaire, considérant le Plan d'apurement du passif à date trop ambitieux.

La Société dispose ainsi d'un temps supplémentaire pour penser une solution nouvelle de désintéressement des créanciers.

La Société poursuit par ailleurs son retournement avec des réalisés et prévisions de chiffre d'affaires sans précédent sur les 18 prochains mois, en très forte amélioration par rapport à l'exercice 2022, portés par les Mondiaux de rugby du second semestre 2023 et par les Jeux Olympiques de l'été 2024.

Patrick Machefert
Président Fondateur

